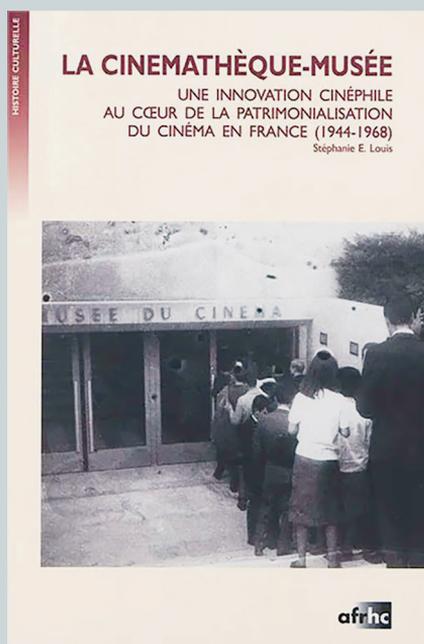


La cinémathèque-musée

Une innovation cinéphile au cœur
de la patrimonialisation
du cinéma en France (1944-1968)

de Stéphanie E. Louis

PAR ROBERT DAUDELIN



↑ Afrhc, Paris 2019, 437 pages

Si associer les mots cinémathèque et musée est « une innovation cinéphile », comme le suggère Stéphanie E. Louis dans l'imposant essai récemment publié par l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, ce couple s'est pourtant constitué relativement tôt dans l'histoire des archives du film. En mettant sur pied un Department of Film en 1935, le Museum of Modern Art (MoMA) de New York proclamait que le cinéma était un art, au même titre que la peinture ou la sculpture, et qu'il fallait conserver ses œuvres et les exposer. Mais, comme le souligne avec justesse Louis, il s'agit des films et uniquement des films; point de place ici pour les artefacts (techniques ou autres) qui accompagnent leur production. C'est cette même approche que privilégiera Peter Kubelka à Vienne en disant que les cimaises des cinémathèques, ce sont leurs écrans où sont « exposés » les films.

Le couple « cinémathèque-musée » qu'explore en profondeur l'autrice et qui met en valeur l'exposition muséographique, c'est celui défendu par Henri

Langlois à la tête de la Cinémathèque française – *une institution exclusivement dédiée au cinéma qui conserve et expose des collections film et non-film* – et qui prend forme principalement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et va permettre à la cinéphilie déjà active de se construire un passé. Les divers projets initiés par Langlois pour affirmer la pertinence de ce couple sont examinés à la loupe par Stéphanie Louis jusqu'à ladite « Affaire Langlois » de 1968 : 24 années riches en initiatives diverses et en rebondissements inattendus dans l'histoire des archives du film en France.

Le livre s'articule autour de trois thèmes directeurs qui balisent le champ de recherche et nous permettent de suivre l'évolution d'une idée aux multiples facettes : *La formalisation du dispositif muséal moderne (1944-1954)*, *L'affirmation du paradigme muséal et l'amorce du passage au pluriel (1954-1964)*, *La reconfirmation du champ patrimonial cinématographique (1965-1968)*. Derrière ces intitulés savants se cachent, entre autres choses, l'influence grandissante de la Fédération internationale des archives du film (FIAF), la fondation de la Cinémathèque de Toulouse et du Festival du cinéma d'Annecy, l'apparition des « maisons de la culture » chères à André Malraux et la création du Service des archives du film du Centre national de la cinématographie. C'est aussi, en un parallèle éclairant, l'histoire de l'évolution de l'historiographie du cinéma et des liens de plus en plus étroits entre historiens du cinéma et cinémathèques, des différentes formes que prennent la culture cinématographique et la recherche en cinéma, et surtout ce qu'il est convenu de nommer la « patrimonialisation du cinéma » et les diverses initiatives de l'État qu'elle suppose – initiatives qu'ont connues de nombreuses cinémathèques, dont la Cinémathèque québécoise.

Ce livre précieux permet aussi une réévaluation de l'œuvre d'Henri Langlois, personnage fréquemment contesté, et des idées, novatrices et souvent valables, qu'il défendait. En examinant avec minutie les diverses expositions à caractère muséal qu'il a organisées (*Images du cinéma français, 60 ans de cinéma, Exposition italienne*), l'auteur nous permet d'évaluer très concrètement la richesse incontestable du couple cinémathèque-musée. C'est l'exemple français qui est ici examiné à la loupe, fouillé et pesé, mais l'exercice n'en est pas moins éclairant pour réfléchir à l'histoire des cinémathèques, d'où qu'elles soient.

À l'heure qu'il est, la fonction muséale des cinémathèques est une question brûlante. La « révolution numérique » ayant obligé les archives du film à redéfinir leur politique de conservation et d'accès aux œuvres de leurs collections, la perspective d'une « muséalisation » de la mission des cinémathèques ouvre peut-être la perspective d'une redéfinition de la place du cinéma et des cinémathèques dans le monde de l'art, bien au-delà du monde trop indéfini que propose le mot « culture ». C'est cette réflexion, entre autres, que suscite le livre aussi riche qu'exigeant de Stéphanie E. Louis.